

## Bureau du taxi et du remorquage

### dans ce numéro

3 Postes d'attente

5 Nouvelles du BTR

9 Coup de filet

10 Marchés émergents

16 Les temps changent

22 Consultations publiques, liste des mémoires

# Consultations publiques vers les marchés émergents

**C'**est de façon fébrile que débutaient le 4 novembre dernier les consultations publiques sur l'industrie du taxi. Une assistance de plus de 200 personnes en cette première journée. Le BTR a présenté les grands enjeux auxquels fait face l'industrie dans un contexte de changement, brosse un bref historique et fait un tour d'horizon des moments marquants de l'évolution de l'industrie du taxi à Montréal. Les deux journées d'audience, le 30 novembre et le 1<sup>er</sup> décembre, ont vu défiler près d'une trentaine d'intervenants de l'industrie, ainsi que des usagers; voir la liste des mémoires en page 22. Les mémoires déposés sont disponibles sur le site de la Ville: [www.ville.montreal.qc.ca/commissions](http://www.ville.montreal.qc.ca/commissions).

Allant dans différentes directions, une foule de sujets ont été abordés, témoignant de la diversité des intérêts et des préoccupations des membres de l'industrie: de la revendication pour de nouvelles sources de revenus, en passant

par plus de contrôle du transport illégal et de l'urgence de réduire la pollution. Sans oublier l'affirmation maintes fois répétée que le métier de chauffeur est difficile à exercer et que les conditions sont précaires.

### Comment interpréter les messages?

On peut être surpris de la diversité du positionnement des gens de l'industrie — et du peu de cohésion des présentations. C'est du moins l'impression qui se dégage de ces consultations avec un discours parfois divergent au sein d'un même groupe et des propositions contradictoires: par exemple, faut-il plus ou moins de permis restreints? L'industrie a peut-être manqué une opportunité de formuler un message clair sur ses orientations. Il s'agissait d'un rendez-vous important. Se serrer les coudes face au changement inéluctable que doit subir la profession pour définir une position commune était de mise.

Les commissaires ont certainement beaucoup de pain sur la planche pour démêler cet écheveau aux voix souvent discordantes. Écheveau pourtant à partir duquel ils vont devoir formuler des recommandations ou donner des pistes de solution pour identifier de nouveaux marchés. Les travaux de la commission ont repris à la mi-janvier, un rapport et des recommandations devraient suivre au cours du printemps.

En attendant, le BTR travaille en partenariat avec des intervenants de l'industrie pour identifier les marchés potentiels qui pointent à l'horizon. Qu'il s'agisse de l'augmentation prévisible des déplacements d'une population vieillissante, mais autonome, de *Cool Taxi* ou du transport médical, voilà quelques pistes que notre dossier *Vers les marchés émergents* explore dans les pages qui suivent.

**Benoit Jugand, chef de division**  
Bureau du taxi et du remorquage



# Financement Taxi



**FARÉS KHOUBBIEH**  
DIRECTEUR FINANCEMENT TAXI

Centre de services Saint-Paul  
5599, rue Laurendeau  
Montréal (Québec) H4E 3W2

Siège social  
2645, rue Allard  
Montréal (Québec) H4E 2L7  
**514 765.3577 poste 241**

## LE FINANCEMENT, C'EST FACILE

- Achat de permis Taxi
- Refinancement de permis
- Conditions de prêt taxi exceptionnelles
- Pas de frais cachés
- Réponse en 48 heures
- Ristourne intéressante

avec l'équipe professionnelle et courtoise de la Caisse Allard-Saint-Paul, pionnière dans le financement taxi depuis 30 ans.



**Desjardins**  
Caisse Allard-Saint-Paul

# Postes d'attente mise à jour

Veillez prendre note des modifications suivantes concernant les postes d'attente.

À la suite des événements survenus à l'hôtel Le Reine Elizabeth, la Ville de Montréal a procédé au réaménagement des postes d'attente desservant l'hôtel.

Désormais, un seul poste dessert l'hôtel. Ce dernier est localisé sur la rue Mansfield, à l'intersection de René-Lévesque, angle sud-est, et compte 16 places.

Le poste sur René-Lévesque a été aboli. L'hôtel dirige la clientèle vers la rue Mansfield, des affiches à cet effet ont été installées dans le hall, près des sorties.

Il y aura une présence accrue des inspecteurs et des policiers afin d'assurer un bon fonctionnement du service au poste d'attente.



**Mansfield / René Lévesque > angle sud-est**

Il est important de respecter les règles sur les postes, à savoir:

- il est interdit de prendre un client à moins de 60 mètres d'un poste d'attente;
- le chauffeur en première place sur le poste doit être dans son véhicule;
- le chauffeur doit avancer son véhicule sur le poste au fur et à mesure que la place avant se libère;
- il est interdit de reculer sur un poste;
- un véhicule taxi ne peut être laissé sans surveillance sur un poste d'attente.

Aucun taxi ne sera toléré devant le 900, boulevard René-Lévesque. L'offre de service se fait sur Mansfield.



**Notre-Dame Ouest / Square Sir-Georges-Étienne-Cartier > angle sud-ouest**

Anciennement sur De Courcelle, à l'intersection de Notre-Dame Ouest, le poste est maintenant situé sur Notre-Dame Ouest, au croisement de Square Sir-Georges-Étienne-Cartier. Le poste, qui compte trois places, est à l'angle sud-ouest de l'intersection, à l'opposé de la caisse populaire.



## Voie réservée sur René-Lévesque

**V**euillez noter que la voie réservée est en fonction le matin, entre 6 h 30 et 9 h 30, et en après-midi, entre 15 h 30 et 18 h 30. Cependant, une interdiction d'arrêt est en vigueur de 5 h 30 à 9 h 30, le matin, et de 14 h 30 à 18 h 30, l'après-midi. Donc, si un chauffeur de taxi se trouve sur le poste d'attente alors que l'interdiction d'arrêt est en vigueur, il pourrait recevoir un constat d'infraction selon l'article 131 du règlement RCG 10-009 soit : « Nul ne peut stationner un taxi dans les rues de l'agglomération de Montréal en attente d'un transport rémunéré. ».

**Éric Hevey**  
*Inspecteur*

## LA RÉPARTITION PAR GPS EST UN SUCCÈS CHEZ TAXI DIAMOND

Il y a maintenant un peu plus d'un an, Taxi Diamond est devenu la première Association de taxis à Montréal à implanter un système de répartition des appels par GPS.

Douze mois après avoir commencé à équiper ses 1000 voitures d'un mini-ordinateur à écran tactile et de clavier de paiement électronique, Taxi Diamond se félicite pour son investissement dans la modernisation de ses équipements et pour les succès qu'il remporte depuis 12 mois.

« Aujourd'hui, Taxi Diamond peut se vanter de répartir impartialement tous ses appels via la technologie GPS et de garantir que seul le chauffeur assigné à un appel reçoit les détails de l'adresse du client. En un an, Taxi Diamond a réussi à offrir la possibilité de payer par carte de crédit ou de débit à tous ses clients et à garantir un service rapide et efficace même durant les heures de pointe et durant les périodes de mauvaises conditions météorologiques », d'indiquer Dominique Roy, président-directeur général de Taxi Diamond.

« Aujourd'hui, la journée de travail d'un chauffeur de Taxi Diamond se fait sans le bruit assourdissant de la radio en éliminant les conversations bruyantes et perturbatrices de la répartition. Aujourd'hui, nos chauffeurs parcourent moins de kilomètres sans

client et diminuent ainsi leur consommation d'essence ».

Taxi Diamond est surtout fier d'avoir réussi à donner une meilleure sécurité à ses chauffeurs grâce à l'installation d'un bouton d'urgence caché pour avertir, sans bruit, le bureau de répartition et les services policiers en indiquant la position géographique du chauffeur demandant du secours.

Le président de Taxi Diamond spécifie que « l'implantation du système de répartition par GPS représentait tout un défi. Il a fallu mettre en place un plan pour former les employés aux nouveaux outils de répartition et pour former près de 2000 chauffeurs sur l'utilisation du mini-ordinateur. On a dû innover, inventer et adapter le système aux particularités de la ville de Montréal, aux règlements et aux pratiques du taxi à Montréal, au fonctionnement de la compagnie et aux habitudes de nos membres et de nos clients ».

« On peut déclarer sans gêne que ce défi a été relevé avec succès quand on constate que nos appels augmentent, que le nombre de plaintes des clients est en baisse, que le nombre de membres de l'association est en hausse, que les manquements à l'éthique des chauffeurs diminuent, que le stress associé au travail de chauffeur de taxi décline alors que la sécurité s'amplifie », de conclure Dominique Roy.





Nouvelles  
du BTR

## Nouveau look

La clientèle du BTR s'accroissant continuellement, des travaux d'aménagement ont été entrepris en décembre dernier afin d'améliorer la qualité et la rapidité du service. Les nouveaux guichets sont munis de postes de travail ergonomiques permettant aux agents de faire face aux clients lors des transactions. En 2011, deux guichets s'ajouteront. Ceux-ci seront adaptés pour les clients à mobilité réduite.

Bienvenue au BTR!

## Renouvellement des permis

### C'est reparti!

Les permis de transport par taxi doivent être renouvelés d'ici le 31 mars 2011 au BTR. Pour votre renouvellement, vous devez présenter des originaux valides des documents suivants :

- certificat de vérification mécanique;
- certificat de vérification du taximètre.

Les copies de ces documents seront tolérées dans les véhicules taxis pendant la période de renouvellement.

Modalités de paiements acceptés:

- chèque, carte de débit, comptant.

### Un conseil: ne tardez pas!

D'ici le 31 mars, la période d'attente augmente de jour en jour. Près de la date butoir, l'attente peut atteindre plus de deux heures. Alors, faites vite!

**Benoît Robitaille, chef de section**  
*Bureau du taxi et du remorquage*



## Client à moins de 60 mètres d'un poste d'attente

Un chauffeur patiente sur un poste d'attente depuis un certain temps. Finalement, un client se dirige vers son auto. Enfin! Alors que celui-ci se trouve à proximité, une voiture taxi passe et le fait monter. Quelle frustration pour le chauffeur en attente!

Cette pratique est défendue et plusieurs chauffeurs portent plainte contre les fautifs. La règle: à moins de 60 mètres d'un poste d'attente, interdiction de prendre un client. Et les excuses comme «je ne le savais pas» ou «je n'avais pas vu le poste» ne sont pas tolérées.

### Pour déposer une plainte au BTR

Le chauffeur lésé doit prendre le plus d'information possible sur le fautif: numéro de vignette, de plaque et de dôme, ainsi que le nom de la compagnie et l'endroit du délit: intersection, côté de rue,

adresse, nom de commerce, etc. De plus, si d'autres chauffeurs ont été témoins de l'événement, prendre en note le numéro de permis.

### Avis aux contrevenants

L'article 134 du Règlement sur le taxi (RCG 10-009) est clair au sujet du respect de la distance de 60 mètres d'un poste d'attente. Le seul motif valable pour y déroger est de prouver hors de tous doutes que le fautif répondait à une demande expresse de son intermédiaire en service. Pas facile à prouver! Le constat d'infraction pour une telle faute est assorti d'une amende qui s'avérera probablement beaucoup plus coûteuse que le revenu de la course. Pensez-y bien!

**Frédéric Larose**

Inspecteur



## Un coureur des bois chauffeur de limousine

### L'art de faire bonne impression

Les inspecteurs du BTR en sont restés bouche bée. On les comprend. Voici le chauffeur de limousine qu'ils ont croisé à l'aéroport alors qu'il transportait des clients. Un original. Invraisemblable! D'où venait ce type? Du fond des bois ou du pôle Nord? Arrivait-il d'une partie de chasse? Quel bel accoutrement pour accueillir un visiteur à Montréal!

Est-il besoin de rappeler qu'un règlement régit la tenue vestimentaire des chauffeurs et chauffeuses de taxi et de limousine? Au bénéfice de certains, le voici. Article 115.

«Le chauffeur doit être vêtu proprement, sobrement et convenablement; ses vêtements ne doivent être ni maculés, ni déchirés. Le chauffeur doit porter un pantalon long, une

chemise ou un gilet à manches, des chaussettes et des chaussures. La chauffeuse porte un pantalon long ou une jupe, une blouse ou un gilet à manches.

Malgré le deuxième alinéa, le chauffeur ou la chauffeuse peut, durant la période allant du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre de chaque année, porter un bermuda ou un chandail de type « polo ».

**Toutefois, le chauffeur ou la chauffeuse d'une limousine ou d'une limousine de grand luxe doit, en tout temps, porter un complet ou tailleur pendant son service.»**

Les contrevenants s'exposent à une amende de 125 dollars plus les frais. Notre coureur des bois aurait tout avantage à se vêtir correctement!

# Bonne nouvelle!

Depuis 2004, le RACQ a fait économiser plus de 10 millions de dollars aux chauffeurs de taxi à travers le Canada. Dans la province de Québec, plus de 10 000 chauffeurs de taxi ont pu bénéficier de ce rabais dont 7000 à Montréal. Avec ce succès, le **Club taxi service** a été créé avec la collaboration du RACQ dans le but d'élargir nos champs d'activités et faire économiser de plus en plus de chauffeurs de taxi de la province de Québec.



2,5 cents/L  
de rabais  
en plus des  
Petro-Points



Téléphonez-nous: Montréal (514) 278.4774 • Sans frais: 1 888 278.4774  
Télécopieur: (514) 278.7007 • Sans frais: 1 800 557.7007

## Québec

Pour obtenir la carte, remplissez le formulaire et retournez-le sans frais par fax au :

**514 278.7007 ou au 1 888 557.7007**

**Pour nouvelle inscription seulement**

*SVP remplir en lettres moulées*

Cochez votre champ d'activités

Taxi

Remorquage

Courrier

Scolaire

NOM \_\_\_\_\_

PRÉNOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_

PROVINCE \_\_\_\_\_

CODE POSTAL \_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE \_\_\_\_\_

CELLULAIRE \_\_\_\_\_

PAGETTE \_\_\_\_\_

COURRIEL \_\_\_\_\_

CHAUFFEUR OUI

NON

PROPRIÉTAIRE OUI

NON

NUMÉRO DE POCKET OU NUMÉRO D'EMPLOYÉ \_\_\_\_\_

BANNIÈRE TAXI \_\_\_\_\_

EMPLOYEUR \_\_\_\_\_



**Obtenez un rabais instantané de 2,5 cents/L de Petro-Canada sur vos achats d'essence. C'est simple et gratuit!**

Le RACQ a conclu une entente avec Petro-Canada afin d'accorder aux membres des industries du taxi, limousine, remorquage, service de courrier et scolaire, des rabais intéressants sur les prix de l'essence et de lave-autos partout au Canada. Il vous suffit de présenter votre carte Petro-RACQ lors de l'achat.

Le rabais est instantané, à l'achat d'essence, diesel et propane, peu importe le mode de paiement.

Vous avez également droit à vos Petro-Points. Votre carte Petro-RACQ est gratuite. Pour l'obtenir, veuillez remplir ce formulaire et nous le faxer immédiatement sans frais. Vous recevrez votre carte dans les 7 jours.

**À vous d'en profiter!**



## Webasto réchauffe votre véhicule sans utiliser la marche au ralenti du moteur

### **Webasto TaxiEco réchauffe votre véhicule**

Webasto est fière d'annoncer le lancement de son chauffe-cabine TaxiEco. Dédié au programme des taxis écologiques TaxiEco, niveau Argent d'Energium, cet appareil de chauffage auxiliaire vous permettra de diminuer vos dépenses d'opération, d'améliorer l'environnement et surtout vos revenus.

Adaptable à tous les types de véhicules par des installateurs accrédités, cet appareil de très haute fiabilité, avec une excellente garantie, vous procurera un confort inégalé à faible coût.

### **Certains des avantages de Webasto**



- ✓ **Économie de carburant**
- ✓ **Réduction des gas à effet de serre**
- ✓ **Réduction de la marche au ralenti**

*Et bien d'autres avantages...*

- Plus grand confort intérieur
- Réchauffage rapide de l'intérieur
- Dégivrage rapide des glaces
- Réchauffage du moteur pour un démarrage sûr et facile
- Rendement amélioré du moteur

CERTIFICATION



### **Webasto TaxiEco, la solution par excellence**

En plus de permettre une économie d'argent, le chauffe-cabine Webasto TaxiEco contribue à diminuer la pollution tout en respectant la réglementation en vigueur.

Réduit la marche au ralenti    Préchauffe le moteur    Élimine les démarrages à froid    Réduit les coût de maintenance    Préchauffe l'intérieur    Répond aux normes







1

2

3



4



5



6



7



8

# Transport illégal

le BTR maintient son offensive contre les illégaux

**A**utomne et hiver ont été fort occupés pour les inspecteurs du BTR concernant le transport illégal. En collaboration avec les policiers de la ville de Montréal, ils ont saisi huit véhicules en novembre seulement. Beau travail!

Les saisies visaient le transport de clients de l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau, des hôtels, ainsi que le transport d'escortes et de danseuses. À la suite de plaintes de gens de l'industrie et de citoyens, les inspecteurs ont procédé aux enquêtes et effectué le travail de terrain. Objectif: contre le transport illégal.

Si vous êtes témoin de transports illégaux, n'hésitez pas à porter plainte au BTR. Protégeons notre industrie!

**R. Hevey**  
Inspecteur

- 1 À la sortie d'une discothèque sur la rue MacKay.
- 2 Chauffeur-proprétaire travaillant dans l'industrie de la sécurité et offrant un service de transport sans être détenteur d'un permis de propriétaire de taxi.
- 3 Véhicule de promotion utilisé à des fins de transport de personnes.
- 4 Chauffeur de taxi utilisant son véhicule personnel.
- 5 Limousine de Valleyfield au spectacle d'Ozzy Osbourne.
- 6 Limousine d'un hôtel de Beauce utilisée pour un enterrement de vie de garçon.
- 7 Chauffeur de taxi de la Montérégie utilisant son véhicule personnel.
- 8 Véhicule personnel utilisé par une agence d'escorte VIP.



# Percer de nouveaux marchés ? Oui, mais patience et persévérance

Yung Cuong

Marchés émergents

**O**n peut dire que Yung Cuong est déterminé et qu'il ne lâche pas prise facilement lorsqu'il a une idée en tête. Il s'intéresse au transport adapté depuis l'année 2000, ainsi qu'au vieillissement de la population qui lui semble être un marché porteur pour l'industrie du taxi. Et comme il a aussi une vision, il tente de cerner le besoin réel de ce groupe d'individus. Il fonde en 2003 l'entreprise *Taxi Para-adapté* et commence à solliciter la clientèle institutionnelle. Sa mission : satisfaire une clientèle vulnérable par la formation de ses chauffeurs.

Les besoins sont là, mais le développement des affaires stagne. Il cherche à comprendre pourquoi. Sur le territoire de l'île de Montréal, les contrats de transport adapté du secteur hospitalier sont gérés par SIGMASANTÉ, organisme d'approvisionnement de Montréal qui organise, surveille et attribue les contrats pour le réseau de la santé. L'objectif est de regrouper les établissements de santé pour trouver le meilleur fournisseur possible, afin d'économiser sur le coût de transport des patients. Depuis plusieurs années, le transport adapté du réseau de la santé est desservi par des firmes de minibus, comme Médicar ou Transbus.

En 2005, M. Cuong apprend qu'une soumission permettant de desservir la clientèle ciblée va être rendue publique. Déception : elle est réservée strictement aux firmes de minibus. Pourquoi l'industrie du taxi ne

peut-elle pas répondre à ce genre d'appel d'offres, se demande M. Cuong ? Il se documente et découvre des critères comme :

- tous les soumissionnaires doivent détenir un permis de catégorie 7 de la CTQ;
- tous les soumissionnaires doivent munir les camions de 10 places et plus.

Il est bien évident qu'avec de tels critères, l'industrie du taxi ne peut répondre à ces exigences, et plusieurs soumissionnaires potentiels sont donc écartés.

Patient, M. Cuong conteste ces critères. Il veut faire changer les règles, faire absolument valoir ses droits, afin de pouvoir présenter une soumission. Il surveille donc les appels d'offres pendant près de deux ans. Le contrat qu'il a perdu se termine le 30 octobre 2010. Le 10 juin précédent, il sollicite une rencontre avec la direction de l'approvisionnement de la Ville pour débattre de ces critères; celle-ci a lieu le 6 juillet. Pour cette démarche qu'il qualifie de primordiale pour l'industrie du taxi, il se fait accompagner par M. Mario Sabourin. Celui-ci œuvre dans le domaine du taxi depuis de nombreuses années; il connaît en profondeur l'industrie et est connu de tous les intervenants.

Le but de la rencontre est de dénouer l'impasse, de bien expliquer que son entreprise dessert déjà des établissements similaires et que les compagnies de taxi devraient pouvoir déposer une soumission. Sans résultat.



La direction de l'approvisionnement de Montréal réitère que la soumission est réservée uniquement aux firmes de minibus. Or, le contrat assorti à cette soumission est un enjeu de taille, il touche un regroupement de plus de 50 établissements.

Pour faire bouger les choses, une rencontre a lieu avec les représentants du ministère des Transports et du ministère de la Santé. Suite à la rencontre, le ministère de la Santé demande à l'agence de la santé d'éclaircir les critères de l'appel d'offres. Une enquête s'amorce à la suite de laquelle les critères sont modifiés. La soumission est alors ouverte à l'industrie du taxi adapté.

Pour être conformes, les soumissionnaires doivent répondre aux critères suivants :

- cours de formation de réanimation cardiorespiratoire (RCR);
- cours de formation du principe de déplacement sécuritaire pour les bénéficiaires (PDSB);
- système de facturation informatisée;
- le chauffeur doit porter un uniforme;
- chaque camionnette doit être munie d'un fauteuil roulant.

Plusieurs intermédiaires ont répondu à l'appel d'offres et à l'ouverture des soumissions, les services et les véhicules de *Taxi Para-adapté* sont déclarés conformes.

L'entreprise remporte la mise, un contrat de trois ans, assorti d'une option de deux ans. Ce contrat est en vigueur à compter de janvier 2011. Beaucoup de temps et d'efforts ont été nécessaires pour atteindre le but. Un montant substantiel a été investi pour installer un système informatique performant au centre d'appels. Ce dont M. Cuong est très fier!

### Nouveaux créneaux: l'avenir de l'industrie

M. Cuong dit qu'il ne faut jamais baisser les bras et qu'être dans les affaires, c'est devoir batailler continuellement. Et ça porte des fruits. Ce nouveau secteur d'activité, c'est plus de 50 établissements, un potentiel de 500 transports par jour. Il n'y a pas d'échange d'argent, c'est donc sécuritaire. Mais pour relever le défi, *Taxi Para-adapté* va devoir agrandir sa flotte et procurer une formation adéquate à ses chauffeurs. M. Cuong réalise aussi que l'intervention de Mario Sabourin était nécessaire et que l'industrie du taxi lui doit beaucoup. C'est sûr qu'il a fallu investir temps et argent pour changer une situation inéquitable. « Parce que comme chauffeur, dit-il, on est capable de faire un excellent travail. » Comme entrepreneur, il cite un proverbe chinois sur les valeurs de ténacité et de persévérance que son père lui a inculquées: « Si tu veux la peau du lion, tu dois aller dans la montagne. »



## Les «vieux» aussi se déplacent

**D**éjà au départ, le terme «vieux» n'est pas apprécié par la population en général, mais surtout par les personnes âgées. Le mot vieux fait peur, vieillir fait peur, mais c'est un fait inéluctable, nous vieillissons tous, et ce, dès notre naissance. Il faut donc s'habituer à ce fait normal de vieillir et surtout d'accepter de vieillir.

À quel âge sommes-nous considérés comme vieux? Jusqu'à maintenant, dans un grand nombre de pays industrialisés, c'est l'âge de 65 ans qui est utilisé comme critère, et ce, indépendamment des niveaux de morbidité et de mortalité. Les statistiques sont d'ailleurs établies sur cette base. Au Québec, l'ensemble des personnes âgées de 65 ans ou plus représente, en 2011, 1 253 837 personnes, soit 15,8 % de la population totale du Québec. Bien que les personnes âgées de 85 ans ou plus comptent 158 582 personnes aujourd'hui (2 %), leur population quadruplera pour atteindre plus de 645 000 individus (7 %) en 2051.

Pourquoi considérer de façon plus spécifique les personnes âgées de 85 ou plus? On peut donner au moins trois bonnes raisons. D'abord, c'est le groupe d'âge qui croîtra le plus au cours des prochaines décennies, c'est également le groupe de personnes qui sera touché de façon plus marquée par les incapacités fonctionnelles et finalement, c'est le groupe d'individus qui risque de présenter le plus de problèmes de mobilité. En effet, comme les incapacités augmentent avec l'âge, ce sont les personnes âgées de 85 ou plus qui en présentent le plus. Il en résulte que, souvent, ces aînés sont restreints, non seulement dans leurs déplacements

piétonniers, mais également dans leurs déplacements motorisés, puisqu'un nombre important peut être touché par une restriction de leur permis de conduire ou en être tout simplement privé, ou encore de décider de ne plus conduire. C'est également vers cet âge que les personnes âgées décident d'aller vivre en résidence privée avec services, puisque la moyenne d'âge dans ces résidences se situe autour de 84 ans.

Que vient donc faire le taxi dans le processus de vieillissement? C'est bien simple, comme les personnes éprouvent souvent des problèmes de mobilité et qu'elles ont tout de même besoin d'aller à divers endroits, que ce soit pour magasiner, pour leurs loisirs, pour se rendre à des rendez-vous, visiter quelqu'un, et que si elles ne sont pas en mesure de conduire leur automobile ou ne peuvent compter sur quelqu'un pour les accompagner, elles doivent avoir recours à un transport collectif. Ce peut être l'autobus, mais souvent leurs incapacités ou l'absence de service les empêchent d'utiliser l'autobus. Elles peuvent également utiliser le transport adapté, mais pour ce faire elles doivent présenter une perte fonctionnelle importante, et plusieurs aînés n'aiment pas utiliser ce type de transport pour diverses raisons.

Le taxi devient donc une solution intéressante, voire nécessaire, pour peu que le service s'adapte à cette clientèle particulière. Par ailleurs, bien que les personnes âgées aient connu, au cours des dernières années, une augmentation significative de leur revenu annuel, la hausse de revenu des aînés entre 1981 et 2001 atteignant 29 %, comparativement à 19 % pour l'ensemble de la population,



plusieurs, surtout les femmes âgées vivant seules, ont des moyens financiers limités. Aussi, les personnes âgées ayant généralement des revenus fixes et relativement stables après leur retraite connaissent davantage la persistance de la pauvreté. Cependant, la participation accrue des femmes au marché du travail aura contribué à diversifier leurs sources de revenus et à augmenter ces mêmes revenus. Avec l'augmentation de l'espérance de vie, les futures personnes âgées seront susceptibles de connaître d'importantes variations de leurs conditions de vie au cours de leur retraite.

En résumé, on peut donc s'attendre à une augmentation importante de la clientèle âgée dans les prochaines décennies, ce qui représentera la clientèle qui est susceptible de connaître la plus forte hausse pour l'industrie du taxi. Cela demandera une nécessaire formation des intervenants du taxi adaptée aux besoins de la clientèle âgée (démence, mobilité réduite, etc.). Cela exigera également des véhicules adaptés aux besoins de la clientèle âgée ainsi qu'une offre de services adaptée au niveau des territoires et des habitats. Ainsi, une adaptation des services aux territoires à forte, moyenne et faible densité de population (taxibus, transport organisé, offre de services en résidences privées avec services pour personnes âgées, etc.) devra être envisagée.

Par exemple, certains chauffeurs de taxi pourraient proposer leurs services à des résidences privées avec services, soit en contactant le propriétaire ou le gestionnaire de la résidence ou encore le comité de résidents, s'il y en a un. Il pourrait proposer des heures de départ de groupe et des heures de retour, ce qui pourrait permettre au chauffeur d'établir un horaire prédéterminé et aux résidents un tarif partagé. Dans les grandes résidences, un horaire diversifié pourrait être possible. En milieu à plus faible densité, on pourrait penser à développer des taxibus ou autres formes de services pouvant desservir les personnes âgées à domicile ou vivant en petites résidences.

Plusieurs offres de services peuvent être développées. Il faut penser que si le taxi n'occupe pas ce créneau qui se développera très rapidement, cet espace sera occupé par une forme de transport... comme du taxi au noir!

**Daniel Gagnon**  
*Gérontologue*



Nicola Di Iorio  
à droite et  
François Rozon  
à gauche

Photo Agence QMI

# COOL TAXI

## lutte contre l'alcool au volant

L'automne dernier, lors de son passage à la populaire émission *Tout le monde en parle*, François Rozon avait lancé un défi à la population pour trouver une solution à l'alcool au volant chez les jeunes. Par exemple, un billet de paiement valide pour toutes les compagnies de taxi que les parents pourraient offrir à leurs enfants afin de leur assurer un retour sécuritaire à la maison. Une journaliste contacte alors Dory Saliba, président du Comité provincial de concertation et de développement de l'industrie du taxi (CPCDIT), section de Montréal, pour vérifier si la proposition est réalisable. M. Saliba, également président de Taxi Hochelaga-Maisonneuve, est persuadé qu'il est possible de trouver une solution. Celle-ci prendrait plutôt la forme de coupons, ceux-ci étant déjà utilisés par les entreprises.

### Triste rappel

La fille de François Rozon, ainsi que deux de ses amies, toutes âgées de 16 ans, ont subi de graves blessures lorsque la voiture dans laquelle elles se trouvaient a embouti un arbre, dans la nuit

du 24 juillet dernier, à ville Mont-Royal. Le conducteur, Laurent Raymond, 18 ans, a été accusé de conduite avec facultés affaiblies, de conduite dangereuse, de négligence criminelle ayant causé des lésions et d'avoir participé à une course de rue, roulant à 120 km/h dans une zone de 40.

### Coupon Cool Taxi

Le souhait de François Rozon est en voie de se concrétiser. En novembre dernier, à l'occasion d'un séminaire réunissant tous les partenaires de l'industrie montréalaise du taxi, Dory Saliba convainc tout le monde de l'urgence d'agir. Il est donc décidé de mettre sur pied le projet *Un taxi pour la vie*, assorti d'un outil: des coupons prépayés devant servir uniquement à défrayer un trajet en taxi. Très vite, c'est l'engouement. Les choses font boule de neige, on trouve un nom au coupon: *Cool Taxi* et le projet est élargi à la grandeur de la province. Il est alors piloté par le CPCDIT. Un communiqué est diffusé le 12 décembre pour effectuer le lancement à travers la province. La population peut se procurer



www.cooltaxiquebec.ca

Montréal et environs		
Ass. Taxi Diamond	Montréal	514-273-6331
Atlas Taxi	Montréal	514-485-8585
Champlain Taxi	Montréal	514-271-1111
Taxi Boisjoly-Villeray	Montréal	514-252-1313
Taxi Coop de l'Est	Montréal	514-352-6000
Taxi Coop de l'Ouest	Montréal	514-636-6666
Taxi Coop Montréal	Montréal	514-725-9885
Taxi Expert	Montréal	514-374-7171
Taxi Hochelaga-Beaubien	Montréal	514-322-2121
Taxi Pontiac	Montréal	514-767-6666
Taxi Van Médic	Montréal	514-739-9933

Rive-Sud		
Allo Taxi	Longueuil	450-646-6060
Taxi Savaria	Varenes	450-652-6669
Taxi Union	Longueuil/St-Jean-sur-Richelieu	450-679-6262
Taxi Prestige	Châteauguay	450-699-1999

Rive Nord		
Coop Taxi Laval	Laval	450-688-8700
Lachute Taxi	Lachute	450-562-2222
Taxi 7000	Ste-Thérèse/Blainville	450-430-7000
Taxi Soulanges	Vaudreuil-Soulanges	450-374-3434
Taxi Venise Valleyfield	Valleyfield	450-373-2727

Laurentides		
Taxi Local Mt-Tremblant	Mont-Tremblant	819-808-8294

Outaouais		
Taxi Loyal	Gatineau	819-663-7177

#### Instructions aux chauffeurs

- Valider l'authenticité du coupon en vérifiant les caractéristiques de sécurité mentionnées devant le coupon.
- Remettre la monnaie au client si le montant de la course est inférieur à la valeur du coupon.
- **Pour remboursement** : veuillez vous adresser à votre intermédiaire en service ou facturez directement le CPCDIT, 2631, boulevard du Versant-Nord, Québec (Québec) G1V 1A3

Coupon Cool Taxi  
recto et verso

Distribués depuis le 16 décembre dernier, les coupons *Cool Taxi* se sont volatilisés à la vitesse de l'éclair. La quantité prévue pour une année complète, soit 109 000, s'est écoulée en moins de deux semaines. C'est dire que cela répond à un besoin! La valeur de ces coupons est de 780 000 dollars. Une superbe initiative, mais aussi un défi d'organisation pour le vaste réseau que représente le taxi à travers le Québec. Un nombre additionnel de coupons, une valeur de 150 000 dollars, a été mis en circulation le 15 janvier. Le projet est là pour rester donc. Il constitue un exemple éloquent du dynamisme d'une industrie en changement. Et représente une injection de près d'un million dans l'industrie, à la période la plus creuse de l'année. Il s'agit d'une clientèle qui ne prenait pas le taxi auparavant. Valides tout au long de l'année, les coupons présentés par les chauffeurs de taxi sont honorés par le CPCDIT.

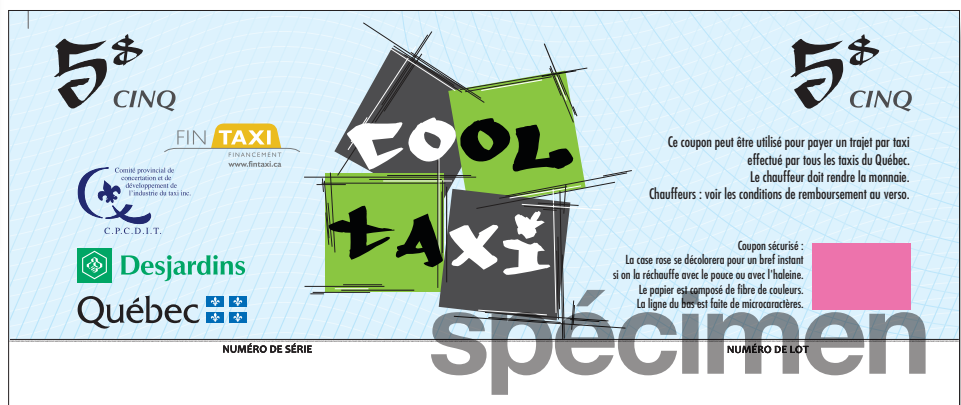
Daniel Bouchard, directeur général du CPCDIT, affirme que *Cool Taxi* est le seul service du genre en Amérique du Nord. Un coupon acheté en Abitibi peut être utilisé n'importe où au Québec, mais ne peut être échangé contre autre chose qu'une course en taxi. Il est aussi protégé de la contrefaçon. Ce projet démontre que l'industrie est capable de réagir de façon positive et d'abaisser les barrières de la concurrence.

Le projet a fait les manchettes en France et au Portugal. Souhaitons que plusieurs pays imitent cette initiative contre l'alcool au volant chez les jeunes!

Adresse du site: [www.cooltaxiquebec.ca](http://www.cooltaxiquebec.ca)

#### Compagnies de taxi participantes à Montréal

- Association Taxi Diamond
- Atlas Taxi
- Champlain Taxi
- Taxi Boisjoly-Villeray
- Taxi Coop de l'Est
- Taxi Coop de l'Ouest
- Taxi Coop Montréal
- Taxi Expert
- Taxi Hochelaga-Beaubien
- Taxi Pontiac
- Taxi Van Médic



des coupons *Cool Taxi* de cinq et dix dollars auprès des compagnies de taxi. Ceux-ci sont acceptés par les chauffeurs à titre de paiement, comme de l'argent comptant. « Cela n'a pas été compliqué de convaincre tout le monde. Nous avons tous des enfants et voulons tous réduire le nombre d'accidents qui impliquent nos jeunes. Il faut absolument faire passer le message que ce qui est vraiment cool, c'est de ne pas conduire sa voiture après avoir bu », précise Dory Saliba. Puis, des commanditaires et des partenaires s'ajoutent; les coupons *Cool Taxi* sont en vente chez les détaillants Couche-Tard et Familiprix.

#### Bonne nouvelle pour les parents

« Je suis tellement content, de dire M. Rozon. J'avais l'impression que ça prendrait beaucoup plus de temps que ça avant que l'industrie du taxi adopte mon idée. » Nicola Di Iorio, dont la fille Claudia a été blessée dans le même accident que Justine Rozon, s'est dit « surpris, heureux et soulagé. J'encourage tous les parents à offrir ces coupons à leurs jeunes. C'est un beau cadeau. »

Le projet *Cool Taxi* est géré par le CPCDIT dont le siège social est à Québec. Pour se faire rembourser, le chauffeur peut s'adresser à son association ou faire parvenir les coupons accompagnés de son numéro de permis de travail (*Pocket Number*) à l'adresse du CPCDIT qui apparaît au verso du coupon. Lorsqu'une course est réglée avec un coupon *Cool Taxi*, le chauffeur doit rendre la monnaie, si le montant de la course est inférieur à la valeur du coupon. Aucuns frais d'administration ou autre ne seront déduits, le chauffeur sera remboursé intégralement par le CPCDIT. La procédure de remboursement est rapide et ne coûte rien au chauffeur, seulement le timbre-poste. Les propriétaires indépendants peuvent également se faire rembourser par les compagnies suivantes : Taxi Diamond, Taxi Champlain, Coop de l'Ouest, Taxi Hochelaga-Beaubien et Taxi Boisjoly-Villeray (mardi et jeudi entre 10 h et 17 h).



# Les temps changent

## Nouvelles obligations pour les chauffeurs

**T**ous les indices laissent croire que deux types de clientèle utiliseront davantage les services de transport par taxi au cours des prochaines années: les personnes âgées, dont le nombre augmente de façon continue étant donné l'espérance de vie accrue, et les personnes à mobilité réduite.

Il est impératif que les chauffeurs de taxi prennent en compte cette nouvelle réalité et adaptent leurs services en conséquence. Contrairement aux jeunes, ces clients nécessitent assistance, particulièrement en hiver alors que la chaussée et les trottoirs sont souvent enneigés et glissants. « Quand on leur demande s'ils ont besoin d'aide, répliquent certains chauffeurs, ils répondent non. Qu'est-ce qu'on peut faire? » Il faut savoir que plusieurs sont fiers et n'admettent pas qu'ils ont besoin d'aide. Que faire alors? Agissez au lieu de demander. Sortez de l'auto, ouvrez la portière et offrez une assistance. Le client est en droit de s'attendre à un service de qualité.

L'article 119 (2) du Règlement sur le taxi (RCG 10-009) stipule: *Le chauffeur doit: s'il est manifeste que le client est une personne handicapée, à mobilité réduite ou âgée, une femme enceinte, ou une personne accompagnée d'un enfant âgé de 5 ans ou moins, descendre de*

*son taxi et ouvrir les portières pour le faire monter, et arrivé à destination, ouvrir les portières pour lui permettre de descendre.*

Il s'agit donc d'une obligation. Particulièrement depuis le décès d'une dame âgée, le 27 août 2004, à la sortie d'un taxi à Montréal. Le coroner pathologiste Paul G. Dionne avait alors fait des recommandations au BTR sur le comportement des chauffeurs auprès des personnes âgées et les personnes à mobilité réduite. Par conséquent, l'article 119 (2) mentionné précédemment a été intégré au Règlement sur le transport par taxi. Par ailleurs, le coroner avait également ajouté le commentaire suivant dans ses recommandations: « *La situation qui a amené au décès de M<sup>me</sup> X n'apparaît pas rare au soussigné. Des taxis stationnent fréquemment en double et l'on note peu de courtoisie de la part de certains chauffeurs surtout envers de vieilles personnes.* ».

Les temps changent, les besoins de la clientèle également. Cela crée des obligations pour les chauffeurs. Adaptez-vous aux nouvelles réalités.

**Frédérik Larose**  
Inspecteur





Photo Le Journal de Sherbrooke

Un sinistré secouru par Alain Roy.

## Alain Roy honoré pour son civisme

### Le chauffeur de taxi sauve plusieurs vies

**D**ans la nuit du 5 au 6 décembre 2009, Alain Roy est au volant de son taxi à Magog. Alors qu'il s'apprête à reconduire un client à Sainte-Catherine-de-Hatley, il aperçoit au loin des flammes qui s'échappent d'une maison. Tout en s'approchant, il communique les coordonnées du lieu de l'incendie à la centrale de taxi.

Arrivé à proximité de l'habitation, un duplex, il ne perd pas une seconde. Il pénètre à l'intérieur et avise les occupants qui dorment profondément. À l'étage, il doit même insister auprès de l'un d'eux qui ne croit pas que la maison est la proie des flammes. Les six occupants s'en tirent indemnes. «C'est bien ordinaire ce que j'ai fait, c'était un réflexe tout à fait naturel que de venir à la rescousse de ces gens-là. N'importe qui aurait fait la même chose que moi s'il avait été à ma place», dit humblement M. Roy.

En novembre dernier, l'Assemblée nationale du Québec soulignait le geste de M. Roy lors d'une cérémonie *Hommage au civisme* en le créditant de la *Mention d'honneur*. M. Roy reconnaît que son métier de chauffeur de taxi qu'il pratique depuis une quinzaine d'années n'est pas souvent valorisé auprès du public. Ce geste devrait contribuer à sensibiliser les gens au fait que les chauffeurs sont toujours attentifs à ce qui se passe autour d'eux. «Nous sommes comme une seconde paire d'yeux pour la société. Et nous le faisons dans la plus grande discrétion», affirme-t-il.

Ses confrères de la centrale de taxi sont heureux et fiers. «On se réjouit tous pour lui, il a posé un grand geste, ajoute Marc Tétreault. Nous, les chauffeurs de taxi, sommes aussi là pour veiller sur la population. Ici, à Magog, c'est une petite localité, on se connaît tous. Il nous est déjà arrivé de ramener une personne souffrant d'Alzheimer à son centre de jour. On le fait pour servir la communauté.»

Merci à tous les chauffeurs! Félicitations M. Roy!



Alain Roy à l'Assemblée nationale du Québec en compagnie du ministre de la Justice, Jean-Marc Fournier

## GINGRAS TAXIMÈTRE-CELLUBEL COMMUNICATIONS INC.

5844 des Écores, #100, Montréal (Québec) H2G 2J1  
☎ 514-272-3924 / fax 514-277-2656 / sans frais 1-877-272-3924

Taximètre NG de Garvin électronique  
Garantie de deux ans pièces et main d'œuvre



Radio Kenwood  
TK-7102  
TK-7160  
TK-8102  
TK-8160



Garantie deux ans pièces et un an sur main-d'œuvre

Dome A-11 et dome VISA disponibles  
Mandataire de la CTQ (validation)

Contrat de service disponible sur la majorité des modèles de radio

Nous réparons et installons toutes marques de compteurs et de radios. Venez nous rencontrer!

NOUS SOMMES 8 À VOTRE SERVICE!

# Techno



Le service *Québec 511* offert sur iPhone, iPad et iPod Touch

**L**e 29 novembre dernier, le ministre des Transports, M. Sam Hamad, a lancé la version de l'application *Québec 511* conçue pour les appareils iPhone, iPad et iPod Touch. Les usagers de la route peuvent donc dès maintenant utiliser ces appareils pour s'informer en temps réel sur l'état du réseau routier québécois. Cet outil peut être téléchargé gratuitement dans l'App Store d'Apple ([www.apple.com/fr/iphone/apps-for-iphone](http://www.apple.com/fr/iphone/apps-for-iphone)).

Tout comme le site Web de *Québec 511* (<http://www.quebec511.gouv.qc.ca/>), la nouvelle version réunit sur une carte interactive ou en format texte toute l'information relative à l'état du réseau québécois. Elle permet notamment d'obtenir les conditions routières en hiver, de s'informer sur les entraves relatives aux travaux, de consulter les images des caméras de circu-

lation ainsi que de connaître les événements majeurs en cours sur le réseau routier et qui entraînent des entraves importantes. De plus, l'application permet de connaître les temps d'attente aux postes frontaliers, les services offerts dans les différentes haltes routières ou encore l'emplacement des radars photo.

L'application compte déjà plus de 9400 adeptes et l'on dénote en moyenne 200 téléchargements quotidiennement.

Par ailleurs, le ministère des Transports travaille présentement à mettre au point des versions du service *Québec 511* pour les BlackBerry et Android. Ces dernières seront offertes au cours des prochains mois.

Source: Transports Québec

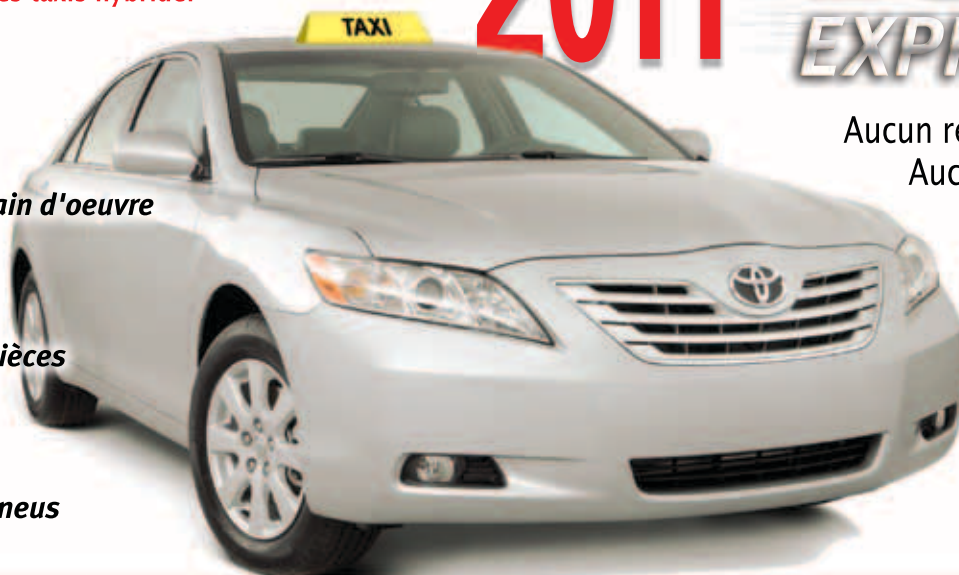
# CHASSÉ TOYOTA

Venez essayer la toute nouvelle Camry

Connaissez-vous le crédit d'impôt, qui peut atteindre jusqu'à \$2000 pour les taxis hybride? Contactez-nous!

# 2011

# LUB EXPRESS



Aucun rendez-vous.  
Aucune attente.



Au coeur du centre-ville de Montréal

[chassetoyota.com](http://chassetoyota.com) 819 Rachel Est, Montréal, coin ST-Hubert 514 527.3411

# «Constats encourageants!»

## Radars photo et appareils de surveillance aux feux rouges



Le 20 octobre dernier, le ministre des Transports du Québec, M. Sam Hamad, ainsi que le ministre de la Sécurité publique, M. Robert Dutil, ont dévoilé les données du rapport d'évaluation du projet pilote sur les radars photo et les appareils de surveillance aux feux rouges. «Ce rapport jette un premier regard sur une mesure phare pour renforcer la sécurité routière. Il montre que les radars photo et les appareils de surveillance aux feux rouges agissent positivement sur le comportement des usagers de la route et peuvent, de ce fait, devenir des outils complémentaires efficaces pour améliorer notre bilan routier», a mentionné le ministre Hamad.

Comme le prévoyait la loi qui a permis la mise en place du projet pilote, ce rapport a été déposé au gouvernement un an après le début du projet pilote. Il contient 51 constats répartis dans les six volets étudiés depuis le début du projet pilote, soit: la sécurité routière, l'acceptabilité sociale, ainsi que les aspects organisationnel, opérationnel, technologique et financier.

L'évaluation a été effectuée aux 15 endroits où l'on trouve des radars photo fixes ou mobiles, ainsi que des appareils de surveillance aux feux rouges, dans la région de Montréal, de la Montérégie et de Chaudière-Appalaches. Par ailleurs, le projet pilote se poursuivra au moins jusqu'au 18 février 2011 comme prévu dans la loi qui a mené à leur implantation.

Le rapport présente une série de constatations positives, à savoir:

- la réduction marquée des infractions au Code de la sécurité routière;

- diminution de la vitesse moyenne de 12 km/h aux endroits où sont installés des radars photo fixes et de 9 km/h aux endroits où l'on trouve des radars photo mobiles;
- baisse de 63 % des excès de vitesse;
- diminution de 99 % des grands excès de vitesse;
- diminution de 83 % des infractions aux feux rouges;
- la tendance à la réduction des accidents avec blessés et des accidents aux endroits où des appareils sont installés;
- l'appui populaire à la mesure, soit plus de 80 %;
- le projet qui s'autofinance et apporte de multiples bénéfices pour la société;
- une technologie qui permet de mesurer la vitesse avec exactitude et un système qui permet de traiter les données confidentielles de manière sécuritaire.

Quant aux amendes perçues et aux frais liés au traitement des constats d'infraction, ils sont versés au Fonds de la sécurité routière et servent à financer des programmes et des mesures de sécurité routière et d'aide aux victimes de la route. Un comité consultatif composé de cinq membres de la Table québécoise de la sécurité routière a d'ailleurs été constitué pour conseiller le ministre sur l'utilisation des sommes.

Source: Transports Québec



# TAXI

## Un produit spécialement conçu et négocié pour les propriétaires de TAXI



**BURROWES**  
COURTIERS D'ASSURANCES  
[www.burrowes.ca](http://www.burrowes.ca)

**Pour obtenir une soumission et économiser, composez le 1-888-522-2661**

**L'équipe Burrowes à votre service...**

2647 Place Chassé, Montréal Qc. H1Y 2C3  
Nous sommes situés juste à côté du bureau d'immatriculation des taxis.



Rabais exclusifs pour les membres des Travailleurs Autonomes Québec inc. (TAQ)



## Volkswagen: nouveaux modèles de taxi

**E**n novembre dernier, au Salon Européen du Taxi qui se tenait à Cologne, Volkswagen a présenté ses nouveaux modèles destinés au transport de passagers. Le constructeur propose des versions taxis des nouveaux Passat, Sharan et Touran.

La Passat dispose d'une boîte DSG à 7 rapports et de l'aide au stationnement. Le Sharan permet, lui, d'embarquer plus facilement les passagers grâce à ses portières électriques coulissantes.

Enfin, le Touran peut accueillir 5 passagers. Il suffit alors de rajouter deux sièges à la troisième rangée. De série, le monospace est équipé de la climatisation, ainsi que d'optiques xénon et de feux à diodes électroluminescentes.

Ces trois véhicules adoptent la couleur crème des taxis allemands. Tous sont équipés d'un lanternon sur le toit et d'un taximètre miroir en position haute, plus facilement visible depuis la banquette arrière.



Groupe Assurance  
**ELCO** Inc.

*Consultez nos Experts.*  
7475, boul. Newman, bureau 520 Lasalle (Québec) H8N 1X3

téléphone : (514) 766-7669  
télécopieur : (514) 766-7270  
sans frais : 1-800-567-5046

Programme conçu spécialement pour

- Propriétaires de taxi et leur famille
- Chauffeurs de taxi
- Dirigeants et employés des entreprises de taxi

Avantages

- Soumission immédiate par téléphone
- Service personnalisé
- Financement de prime disponible
- Paiement de l'indemnité dans un court délai

Assurances générales

- Automobiles privées
- Habitation
- Véhicules récréatifs
- Et plus encore !

# New York

## *The Taxi of Tomorrow*

**U**n peu partout dans le monde, les grandes villes s'intéressent aux véhicules taxis multifonctionnels. Pourquoi? Parce que la clientèle augmente et se diversifie. La population vieillit; beaucoup de personnes âgées, pas uniquement celles à mobilité réduite, utiliseront davantage le transport par taxi et rechercheront plus de confort lors de leurs déplacements. Les véhicules doivent être adaptés donc. Les administrations municipales comprennent également que le taxi est un véhicule formidable pour diffuser l'image de leur ville. On pense bien sûr à Londres, mais également à New York. Et c'est à New York précisément que le projet *Taxi of Tomorrow* était lancé en novembre dernier par le maire Bloomberg et la *Taxi and Limousine Commission*. Une approche innovante, dynamique et créative; le résultat d'une démarche entreprise en 2007.



en étroite collaboration avec les fabricants en les invitant à soumettre des propositions, des designs; c'était une première. Trois projets ont été retenus; ceux de Ford, Karsan et Nissan. L'entreprise qui décrochera la palme bénéficiera de l'exclusivité pour une période minimale de dix ans. Intéressant! La proposition gagnante sera connue en 2011 et les nouveaux véhicules sillonneront les rues de la ville en 2014.

### Une consultation

Les citoyens sont invités à participer en faisant part de leurs suggestions et en votant pour le véhicule qui correspond le mieux à leur conception du taxi de l'avenir. Un concours a été organisé pour favoriser la participation. Le gagnant pourra se balader dans tout New York gratuitement pour un an. Wow!

### Portrait de la flotte new-yorkaise

Actuellement, New York compte 13 237 permis de taxis comprenant 3983 voitures hybrides, 5 *Compressed Natural Gas (CNG)*, et 17 *Clean Diesel Taxi Cabs*. La flotte est constituée de 16 modèles de voitures différentes et 9 constructeurs occupent ce marché.

### Le projet

La flotte de taxis new-yorkaise se renouvelle au cinq ans maximum. Pour la nouvelle génération de véhicules, l'objectif était d'offrir des voitures offrant confort, sécurité, tout en respectant l'environnement. La ville a travaillé

Le Carrefour du Taxi est le **portail d'information privilégié** pour l'industrie du taxi au Québec!



CARREFOUR DU TAXI  
FINANCEMENT | FORMATION | SERVICES

[www.carrefourdutaxi.ca](http://www.carrefourdutaxi.ca)

Le Carrefour du Taxi est une initiative de FinTaxi.



# Consultations publiques

Voici la liste des mémoires présentés que vous pouvez consulter sur le site de la Ville: [www.ville.montreal.qc.ca/commissions](http://www.ville.montreal.qc.ca/commissions)

## Séance publique du 30 novembre 2010

- 1 M. Michel Trudel, citoyen
- 2 M. Éric Brunelle, Limousine Brunelle
- 3 Mme Isabelle Ducharme et M. André Leclerc, Kéroul
- 4 M. Marcel Archambault, président, Association des limousines du Québec
- 5 M<sup>me</sup> Monica Ricourt, conseillère d'arrondissement, Montréal-Nord  
M<sup>me</sup> Marie Turcotte, membre du conseil d'administration, Société de transport de Montréal
- 6 M<sup>me</sup> Julie Bickerstaff, Table de concertation des aînés de l'île de Montréal
- 7 M. Stéphane Mayer, chauffeur de taxi
- 8 M. Rodrigue Prescott, chauffeur de taxi
- 9 M. Jean-François Pronovost, vice-président, Développement et Affaires publiques, Vélo Québec
- 10 M. Hassan Kattoua, propriétaire d'un permis de taxi
- 11 M. Roland Franklin, Taxi Expert
- 12 M. Pierre Lussier, Jour de la terre
- 13 M. Youssef Lebbar, Taxi Coop
- 14 M. Gilles Pelletier, propriétaire d'un permis de taxi

## Séance publique du 1<sup>er</sup> décembre 2010

- 1 M<sup>me</sup> Rosanne Couture, Alliance des Regroupements des usagers du transport adapté du Québec

- 2 M<sup>me</sup> Louise Harel, Chef de l'opposition officielle
- 3 M. Léonard Langlois, Projet Montréal
- 4 M. Denis Bernier et M. Bernard Champagne, Caisses Desjardins
- 5 M. Serge Masse, président-directeur général, Fin Taxi
- 6 M. Laval Bilodeau, Regroupement des propriétaires de taxis de Montréal
- 7 M. André H. Martel, TaxiCom
- 8 M. Dory Saliba et M. Daniel Bouchard, Comité provincial de concertation et de développement de l'industrie du taxi (CPCDIT) – Section Montréal
- 9 M. Michael Siroky, propriétaire d'un permis de taxi
- 10 M. Max-Louis Rosalbert, Association haïtienne des travailleurs du taxi
- 11 M<sup>me</sup> Brigitte Blais, Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)
- 12 M. Joseph Stanley-Bastien, Travailleurs Autonomes du Québec
- 13 M. Roland Franklin, Taxi Expert

## Mémoires reçus sans présentation verbale

- M<sup>me</sup> Valérie Larouche, directrice générale, RUTA
- Conseil régional de l'environnement de Montréal
- Office des personnes handicapées du Québec
- M. Norman Hollander, chauffeur de taxi
- M. Wilfredo Figueroa, Suprême Limousine
- Association libanaise des travailleurs du taxi



## NE LAISSEZ PAS FUIR LA CLIENTÈLE!

Un service de qualité courtois et personnalisé pour les gens de l'industrie du Taxi

- Financement et refinancement de permis de taxi et équipements
- Assurances vie, invalidité ainsi que protections personnalisées
- Offre du programme Solution Libre-Affaires de Visa Desjardins
- Offre promotionnelle sur hypothèque résidentielle et multi-logements
- Stratégies d'épargne adaptées à vos besoins : REER, REE, CELI et autres...
- Réponse rapide en 48 heures



**Youssef Lachhab, BAA**  
Directeur de comptes  
Plus de 10 ans d'expérience chez Desjardins  
Poste 228

(514) 935-1123  
Prenez un rendez-vous!

**Marie-Michèle Poulin**  
Adjointe service taxi  
Poste 130



**Desjardins**

**Caisse Desjardins du Quartier St-Henri**  
4545, rue Notre-Dame Ouest  
Montréal (Québec)  
H4C 1S3

## Plus de 3 millions de milles au compteur

En 1966, l'Américain Irv Gordon fait l'acquisition d'une Volvo P1800. Coup de foudre! Depuis lors, il a roulé plus 2,8 millions de milles (4,506 millions de kilomètres) au volant de son coupé sport deux places. Conçue par le Suédois Pelle Petterson, la voiture fut présentée au salon automobile de Bruxelles en 1960 et sa production a démarré l'année suivante. Sous diverses versions, 46 000 unités seront produites. La production cessera en 1973.

Depuis 1998, M. Gordon fait partie du *Livre des records Guinness* pour le plus grand nombre de milles parcourus par le même propriétaire sur un véhicule de tourisme. Il avait alors parcouru 1,69 million de milles (2,719 millions de kilomètres). En 2002, il a franchi le cap des 2 millions de milles sur Times Square, s'attirant ainsi l'attention des médias nationaux et internationaux. Le 15 juillet 2013, M. Gordon célébrera son 73<sup>e</sup> anniversaire. À cette date, il compte bien avoir franchi le cap des 3 millions de milles.

« À mon avis, dit-il, le fait d'atteindre ou non cet objectif dépendra davantage de moi que de la voiture. Les organes de la voiture ont prouvé



l'exposer dans un musée où les gens seraient venus admirer la voiture qui a battu tous les records avec le moteur, la radio, les essieux, la transmission et bien sûr le conducteur d'origine, affirme-t-il. Depuis, j'ai changé d'avis. Soit, je continuerai de la conduire, soit je la vendrai pour 3 millions. »

Source: Volvo



## Nouveau record du monde 2400 kilomètres avec un seul plein

Au Royaume-Uni, Gavin Conway, journaliste au *Sunday Times*, est parti de Maidstone et s'est rendu près de Calais sur un seul plein d'essence. Distance parcourue : 2456,87 km, un nouveau record mondial. Il conduisait une Volkswagen Passat Bluemotion, munie du petit bloc 1,6 litre quatre cylindres diesel de 105 chevaux. Vitesse moyenne: 72 km/h. Consommation moyenne: 3,14 litres/100 km. Il ne faut pas être trop pressé!

Source: Volkswagen



## Taxi londonien en vente en France

Qui l'eût cru? L'emblématique taxi londonien, le modèle TX4, fabriqué par *London Taxi International* est maintenant offert aux Français. Équipé d'un moteur diesel 2,5 litres et d'une boîte automatique ou manuelle, le véhicule se vend 33 900 euros (43 393 dollars).

La voiture est fabriquée en Chine (conduite à gauche) et répond à toutes les normes européennes. Ah! La mondialisation!



## Conduire deux véhicules à la fois

Un plombier américain aimait bien la Ford GT. Mais voilà! Le constructeur ne la fabriquait plus et l'homme n'était pas suffisamment fortuné pour l'acquérir auprès d'un collectionneur. Pour résoudre son problème, il a fait reproduire le profil de la voiture sport sur sa camionnette de travail. Fallait y penser!



## La «pompe du peuple» en Wallonie

En janvier 2009, Pieter Poissonnier lance un concept innovateur: «la pompe du peuple». Il s'agit de payer le carburant le moins cher possible, de réduire les coûts et de redistribuer une partie des bénéfices aux consommateurs. En se rendant dans l'une de ces stations entièrement automatisées, les clients ont l'assurance de payer l'essence la moins chère et, s'ils enregistrent le numéro de leur carte bancaire sur Internet, ils participeront aux bénéfices de l'entreprise. En 2009, pour deux pleins mensuels, la ristourne s'élevait à 25 euros (32 dollars). À ce jour, 14 stations ont vu le jour en Flandre et la première station francophone vient d'être inaugurée en Wallonie. On compte 8000 clients. «En 2011, nous voulons ouvrir une quinzaine de stations-service en Wallonie et à Bruxelles», conclut Pieter Poissonnier. À quand la «pompe du peuple» à Montréal?



# Chantiers à Montréal

## Autoroutes

### Échangeur des Laurentides (autoroutes 15 et 40) – Montréal

Réaménagement de l'échangeur des Laurentides

- Fermetures occasionnelles de nuit de l'autoroute 40
- Fermetures occasionnelles de nuit des voies de desserte
- Fermetures partielles de bretelles de l'échangeur ou de l'A-40 dans le secteur de l'échangeur

### Échangeur Décarie (autoroutes 15 et 40) – Montréal

Réaménagement de la partie nord de l'échangeur Décarie

- Fermetures occasionnelles de nuit de l'autoroute 40
- Fermetures occasionnelles de nuit des voies de desserte
- Fermetures partielles ou complètes avec voie de déviation de rues municipales
- Fermetures occasionnelles de nuit de rues municipales

*Travaux en continu*

### Échangeur Dorval (autoroutes 20 et 520) – Dorval

Réaménagement de l'échangeur Dorval

- Fermetures occasionnelles de nuit des autoroutes 20 ou 520
- Entraves occasionnelles sur le réseau municipal avec chemin de détournement ou de déviation

*Travaux en continu*

Source: Transports Québec

## Quartier des spectacles: un grand chantier!

*La réalisation du Quartier des spectacles consiste, entre autres, à aménager d'ici quatre ans les abords de la Place des Arts, dans le quadrilatère Bleury/Sainte-Catherine/Maisonnette/Saint-Laurent. Le projet compte quatre phases. Les travaux ont débuté en 2008 et devraient se terminer en 2012. La phase 3 est en cours avec le réaménagement de la rue Sainte-Catherine. Il s'agit d'un haut lieu de fréquentation par les Montréalais et les touristes. Un quartier unique!*

Pour repérer un chantier ou faciliter vos déplacements, la Ville de Montréal met sur son site des cartes à votre disposition. Cliquez sur: [Ville de Montréal-Info-travaux](http://Ville de Montréal-Info-travaux). Vous pouvez également composer le 514-872-3777 (INFO-TRAVAUX)

**général  
taximètre inc**

1258, Laurier Est  
Montréal • Québec • H2J 1H1

Tél. : (514) 523-2681  
Fax. : (514) 523-0113

Vente et réparation  
de taximètres

Installation de taximètres  
et radios

Fabrication de lanternons

Général Taximètre Inc. est  
mandataire de la CTQ

**NOUVEAU**

Taximètre Pulsar, Silent 610  
Lumitronic N-G

Installation de support pour vélo

Lanternon aimanté

Installation  
d'attache-  
remorque





# Le calendrier

## Congrès

### **TELUS**

Palais des Congrès  
30 janvier au 5 février  
1500 délégués

### **Society for Research in Child Development**

Palais des Congrès  
27 mars au 4 avril  
3000 délégués

### **GSK 2011 National Sales Meeting**

Fairmont Le Reine Elizabeth  
21 au 30 janvier  
800 délégués

### **Canadian Nurses Association**

Le Centre Sheraton  
12 au 15 février  
700 délégués

### **Association of Collegiate Schools of Architecture**

Hilton Bonaventure  
3 au 6 mars  
300 délégués

### **International Studies Association**

Fairmont Le Reine Elizabeth | Le Centre Sheraton | Marriott Château Champlain  
16 au 19 mars  
900 délégués

### **Renaissance Society of America**

Hilton Bonaventure | Marriott Château Champlain  
24 au 26 mars  
750 délégués

## Événements

### **Igloofest**

Quai Jacques-Cartier Vieux-Port de Montréal  
13 au 29 janvier  
Fête des Neiges  
Parc Jean-Drapeau  
Les fins de semaine  
22 janvier au 6 février

### **L'Empereur guerrier de Chine et son armée de terre cuite**

Musée des beaux-arts  
Pavillon Jean-Noël Desmarais  
11 février au 26 juin

### **Week-end Red**

Cadre de la Saint-Valentin  
Divers endroits à Montréal  
11 au 14 février

### **Festival mondial du Cirque de Demain de Paris**

TOHU  
2345, rue Jarry Est  
15 au 27 février

### **Les Rendez-vous du cinéma québécois/29<sup>e</sup> édition**

Divers endroits à Montréal  
16 au 27 février

### **Festival MONTRÉAL EN LUMIÈRE/12<sup>e</sup> édition**

Divers endroits à Montréal  
17 au 27 février

### **Festival international Montréal-Nouvelles Musiques/5<sup>e</sup> édition**

Divers endroits à Montréal  
18 au 26 février

### **Nuit Blanche à Montréal/8<sup>e</sup> édition**

Portes ouvertes aux noctambules  
Divers endroits à Montréal (musées, galeries, salle de spectacles...)  
26 février

### **Festival international du film pour Enfants de Montréal (FIFEM)**

Cinéma Beaubien, 2396, rue Beaubien Est  
26 février au 6 mars

### **Festival international de films romantiques de Montréal**

Cinéma du Parc, 3575, avenue du Parc  
Tout le mois de février

### **Les Trois jours de Casteliers/6<sup>e</sup> édition**

Marionnettistes de divers pays  
Cinéma Outremont, 1248, rue Bernard Ouest  
3 au 6 mars

### **Festival Sous la Neige/Musique indépendante**

Divers endroits à Montréal  
9 au 13 mars

### **Festival Voix d'Amériques (FVA)**

Divers endroits à Montréal  
11 au 18 mars

### **Festival international du Film sur l'Art (FIFA)/29<sup>e</sup> édition**

Divers endroits à Montréal  
17 au 28 mars

### **Festival Edgy Women**

Divers endroits à Montréal  
18 mars au 2 avril



# Les petites annonces

## Propriétaire recherche

### Chauffeur, single

400 \$/semaine, pour un mois,  
du 4 janvier au 4 février 2011,  
Jean Élysée 514-581-7642,  
514-509-6301

### Chauffeur, soir, nuit,

Diamond, Estimable Surrard,  
514-814-7411

## Chauffeur recherche

### A-11, sud-ouest, jour,

lundi au vendredi,  
Mohamed Mahreche,  
514-927-6434

### A-11, nuit ou fin de semaine,

Hassi, 514-593-7395,  
514-583-7649

### A-11, jour ou nuit,

Diamond, Mohamed,  
514-271-5243

### A-11, single,

514-374-8607, 514-571-1314

### A-11, fin de semaine,

Nabil, 514-560-6673

### A-11, single ou soir,

Bresil, 514-502-6991,  
514-886-5343

### A-11, single,

Ali Benali, 514-585-8560

### A-11, jour ou nuit,

depuis 1980, Denis Laberge,  
514-883-3652

### A-11, jour, soir, single

Ayoub El, 514-224-2018,  
514-389-1897

### A-11,

Abougrene Ali,  
514-943-9897, 514-685-9897

## À vendre

### Permis, A-11, Buick 2006,

205 000 \$, incluant 1200 \$ de pièces, bas kilométrage,  
514-368-4759, 514-601-1582

### Permis, A-05,

205 000 \$, Enzo,  
514-949-0581

### Permis, A-11, Camry 2006,

210 000 \$, discutable, Mohamed, 514-927-9081

### Permis, A-11, Malibu 2006,

prix à discuter, 450-686-0034,  
514-886-4749

### Permis, A-11,

205 000 \$, Stéphane,  
514-924-1914

### Permis, Malibu 2005

205 000 \$, négociable, Adivan, 514-777-3336

### Permis, Buick Allure 2006

115 000 \$, Paul St-Jean,  
514-722-9557, 514-996-8826

### Permis, A-11, sans voiture,

205 000 \$, Omary,  
438-879-4595



#### Rédaction

Béatrice Miszczak  
Bureau du taxi et du remorquage  
Ville de Montréal

#### Production graphique

Fusion Communications & Design

#### Impression

Presse Papiers

Taxi Le Journal est publié par le  
Bureau du taxi et du remorquage  
de la Ville de Montréal

4949, rue Molson  
Montréal (Québec) H1Y 3H6

Tél. : 514 280-6600 | Fax : 514 280-6596

Taxi Le Journal est imprimé à 5000 exemplaires, 4 fois l'an,  
et distribué gratuitement aux chauffeurs de taxi de l'île de  
Montréal.

ISSN 1480-6193



# Desjardins



**JULIE PICARD**

Votre directrice adjointe  
Service aux entreprises

**M'HAMED KACER  
ET NATHALIE MATHIEU**

Vos directeurs de comptes  
Service aux entreprises

**CHANTAL BEAUCLAIR**

Votre conseillère  
Service aux entreprises

**EDDY VALENTIN**

Votre agent  
Service aux entreprises

L'ÉQUIPE EN FINANCEMENT  
D'ENTREPRISES TAXI DE  
LA CAISSE DESJARDINS  
CITÉ-DU-NORD DE MONTRÉAL  
EST FIÈRE D'ÊTRE LE MOTEUR  
DE LA RÉALISATION DE  
VOS PROJETS !

## VOUS CONNAISSEZ LE TAXI MIEUX QUE PERSONNE. NOUS, ON CONNAÎT LES FINANCES.

La Caisse Desjardins Cité-du-Nord de Montréal, votre partenaire en financement d'entreprises TAXI, peut vous aider vite et bien.

Fière d'une expertise depuis 1989 dans le financement du secteur TAXI, son équipe est ravie de vous proposer des services financiers adaptés à vos besoins : financement de permis, fonds de roulement, régimes d'épargne, assurance vie et invalidité, achats de véhicule, investissements, etc.

C'est simple, rapide et efficace.

Prenez rendez-vous au 514 382-6096



**Desjardins**  
Caisse Cité-du-Nord  
de Montréal

[desjardins.com](http://desjardins.com)

Coopérer pour créer l'avenir

# Profitez des **meilleures conditions de financement** de l'industrie du taxi, partout au Québec!



514 353-2757 | 1 866 227-2091 | [www.fintaxi.ca](http://www.fintaxi.ca)

*FinTaxi est propriétaire du Carrefour du Taxi et de l'École du Taxi.*

